

TARIF D'ABONNEMENTS

Boubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois 5 francs
Six mois 9 —
Un an 18 —
En autres Départements et à l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

BUREAUX ET RÉDACTION :

ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot

ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5
A Valenciennes Chez M. Huvet Leroir, rue de la Station
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En venir à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principales kiosques.

ATTENTAT ANARCHISTE CONTRE LE ROI DES BELGES

L'ASSASSIN BOUCHE CONDAMNÉ A MORT

NOS FEUILLETONS

Nous publierons dimanche prochain un roman de plus haut intérêt.

LA VOYANTE

par Xavier de Montépin

CHRONIQUE

Le Vieux Violon

I

M. Lebouard, premier violon aux Concerts du Conservatoire, s'en allait, ce matin-là, prendre chez sa fille Alice, mariée à un expéditionnaire du Ministère de l'Instruction publique, M. Dero, des nouvelles de sa petite-fille Paulette.

L'enfant une mignonne créature de six ans, aux doux yeux couleur de bleu, était adossée depuis deux mois, et déprimée à vue d'oeil; l'automne, ce bourreau des petites Parisiennes, jadis sûr le front de Paulette une pâleur inquiétante, presque tragique.

Quand M. Lebouard eut gravi le cinquième étage de l'appartement du boulevard Arago, où habitait sa fille, il s'arrêta pour reprendre haleine avant de sonner, et fut douloureusement impressionné en percevant la voix brève du docteur.

Il écouta :

— Vous savez, madame, ce que je vous ai dit l'autre jour... Cette enfant a besoin de grand air, de soleil. Elle s'étirole sous le climat incertain de la capitale. Il faudrait trouver l'enfant dans le Midi, à Nice... Après deux mois passés au bord de la mer, votre Paulette vous reviendrait avec une fleur de santé sur les joues... Je vous en prie : faites votre possible pour envoyer la petite à Nice... Cela vaudrait mieux que toutes mes ordonnances... Sinon...

Lui, quelques mots mystérieux, brefs, hauchés, que le père Lebouard ne put entendre nettement, mais qui pourtant, le frappaient en plein estomac, lui causant une sensation angossante, atroce.

Le médecin sortit.

Le père Lebouard entra aussitôt.

— Eh bien ! dit-il à sa fille, il paraît que cela ne va guère mieux... Je ne trouve pas votre médecin à Paris, il parle d'aller à Nice, comme s'il s'agissait d'aller de Berry au Point-du-Jour ! Tous les mêmes, les médecins ! En vérité ils ne devraient jamais soigner que des princes russes ou des ténors italiens !... Sur ce, je vais embrasser Paulette et je te rejoins ; j'ai quelque chose de curieux à te communiquer...

II

M. Lebouard était maintenant assis dans le salon près de Mme Dero, et causait avec animation.

— Figure-toi, Alice, que j'ai eu l'autre jour la visite d'une sorte d'original, d'un grand Anglais à favoris roux, qui venait me proposer de m'acheter... Je te le donne en cent... je te le donne en mille... Mon violon, un Stradivarius ! Il en offrait dix mille francs !... Un joli denier, comme tu vois... Je l'ai congruement éconduit, en lui disant ceci : « vous pourriez, monsieur, remplir cette chambre de guano et de demi-couronnes à l'office de sa gracieuse Majesté Victoria, que je ne vous donnerais pas mon violon, un pur bijou, sorti, tout vibrant, des mains du divin ouvrier Antonio Stradivarius, et fabriqué par lui, à Crémone, en 1702 ! »

— Je vois la scène d'ici, dit Mme Dero, avec un sourire malicieux... Ce pauvre Anglais tombait bien malade, avec un fanatisme tel que toi !... Je suis sûr qu'il t'offrirait les mines de Golconde, que tu garderais encore ton violon !...

— Assurément, ma fille, assurément !... Ecoute donc ; j'ai eu en ma main plus de violons estimables ; j'ai expérimenté des violons allemands de Bernard Romberg, des violons italiens d'Amati, au son suave, excellents pour accompagner la voix, la harpe, le piano, des violons exquis dus au talent de Steiner, ce patriarche qui vécut cent années, dans un petit bourg du Tyrol, près d'Innsbruck ; j'ai tout essayé, jusqu'aux violons français vernis à l'huile, de Boquay et de Pirrany ; eh bien ! aucun de ces instruments n'égalait mon vieux Stradivarius de 1702 !... Mais je m'aperçois que je bavarde comme une pie, et j'ai répété à 1702 heures... Je suis sûr que tu es allée à la messe, et surtout soigne bien ta Paulette... Ah ! à propos, je m'invente à déjeuner dimanche matin ; j'apporterai une langouste... Au revoir ; je me salue !...

Elle joignant l'action à la parole, le père Lebouard, encore lesté, malgré ses soixante-cinq ans, se mit en devoir de dégringoler l'escalier quatre-à-quatre, de peur de manquer sa répétition.

III

Mme Dero songeait.

Elle songeait que ce n'était pas avec les trois mille francs d'appointements de son mari, et les quelques économies du ménage, qu'elle pourrait envoyer Paulette à Nice.

Et fermant les yeux, la pauvre femme essayait de se représenter cette vision radieuse du midi de la France, qu'elle ne connaissait que par les descriptions ensolillées des poètes ; il lui semblait voir la mer bleue frangeant d'une ceinture de dentelles les rochers accroupis dans l'eau et sur le rivage, dans un ravissant décor tout parfumé des senteurs des roses et des héliotropes, sa Paulette assise, baignée de lumière se penchant à vitre et retrouvant les couleurs de ses joues, sous le chaud baiser du soleil et les caresses de la brise méditerranéenne.

Hélas ! espoir insensé ! fiction ! chimère folle. Il ne fallait pas songer à cela !

E. Mme Dero sentait une grosse larme per-

cor au bord de ses cils, en pensant que sa fielle bien-aimée mourrait peut-être, faute de ce rayon de soleil !

Soudain, elle tressaillit !

L'histoire du Stradivarius lui revenait à l'esprit. Ces dix mille francs offerts par l'Anglais au père Lebouard, c'était le salut ! Ce serait le voyage de Paulette assuré, le séjour réparateur et bienfaisant à la base, sur la côte d'Azur !... Dix mille francs !... Eh bien ! on le vendrait ce violon, et vite, bien vite ! Quelle bonne chance ! Assurément, cet Anglais était fou, mais c'était une folie bienfaisante que celle-là puisqu'elle allait peut-être sauver la vie de Paulette !

Oui, mais... Et Mme Dero sentit sa joie s'éteindre.

Est-ce que le père Lebouard consentirait à vendre son violon !

Mme Dero n'avait oublié que cela, et, tout à coup, son exaltation tomba... Le père Lebouard ne voudrait jamais vendre son Stradivarius... Dans sa passion d'artiste, fanatique du prestigieux instrument dont il était possesseur, il ne voudrait jamais se séparer de cet objet merveilleux qui, on le circonstance, faisait de lui un monstrueux egoïste.

Et la pauvre mère se rendant bien compte qu'il fallait renoncer à cet espoir, un instant entrevu, laissa les pleurs monter à ses paupières.

IV

Paulette n'allait pas mieux ; Mme Dero et son mari étaient désolés.

Le dimanche arriva, et le père Lebouard se présenta à l'heure du déjeuner.

Il avait l'air rayonnant, et, avant de se mettre à table, il dit à ses enfants :

— Vous allez me traiter de pique-assiette... J'avais promis une langouste, et je ne l'apporte même pas... Mais attendez ; je vais la remplacer par un hors-d'œuvre qui vous fera autant de plaisir, j'en suis sûr... Figurez-vous que l'idée m'est venue qu'en vendant le Stradivarius, je pourrais offrir le luxe de payer le voyage de Paulette à Nice. En conséquence, le violon sous le bras, je me suis mis en quête de mon Anglais, que j'ai retrouvé à l'Hôtel-Bristol. Et l'affaire a marché comme sur des roulettes... Comme ce mylord paraissait surpris d'être brusqué, je me suis aperché chez moi, je tirai de la poche de mon redingote le portrait de Paulette, et le lui montrai : « Monsieur, lui ai-je dit, si je vous vendais mon violon, c'est qu'avec l'argent que vous allez m'en donner, j'ai la conviction de pouvoir sauver la vie de la petite fille que voici et dont l'état de santé nécessite un voyage dans le Midi !... Or, savez-vous ce qu'il m'a répondu, ce diable d'Anglais !... Eh bien ! il a fixé sur moi son oeil bleu, et tout en tirant ses favoris couleur filasse, il m'a répliqué : « Monsieur Lebouard, je ne suis pas si mauvais homme que vous avez l'air de le croire... Passons un autre marché... Voici cinq mille francs ; je vous les donne... Mais à une condition, toutefois... Vous avez soixante-cinq ans, j'en ai trente-quatre ; la logique veut que vous mouriez avant moi... Si, comme je l'espère, vous me précédez dans l'autre monde, j'hérite du Stradivarius, pour lequel vous me couchez sur votre testament ; dans le cas contraire, mes exigences tombent d'elles-mêmes : vous gardez mes cinq mille francs, à charge seulement de venir jouer à mon enterrement l' Ave-Maria de votre divin Gounod... Cela va-t-il ? Il demandait si ça allait, le brave homme !... Vous pensez si ça allait, l'aveugle ! »

Mme Dero ouvrait de grands yeux où la joie éclatait.

— Et, ajouta le père Lebouard avec un petit rire malicieux, j'ai la conviction d'avoir tellement fait un excellent opération que je m'entraîne en jouant l'Ave-Maria, et que, pour faire bonne mesure à ce brave gentleman, le jour même, sur-dessus le marché, à son enterrement, le *God save the Queen*... Sur ce, à table, mes enfants, car j'ai une faim de cannibale !... Après déjeuner, vous préparerez les malles... O emmène Paulette ce soir même, et, foi de Lebouard ! je vous la ramènerai guérie !

AUGUSTE FAURE.

INFORMATIONS

LE POURVOI DE M. REINACH

Paris, 15 novembre. — Le Conseil d'Etat, section du Contentieux, est saisi aujourd'hui d'un pourvoi formé par M. Reinach contre le décret présidentiel qui, sur avis du Conseil d'enquête, l'avait destitué de son grade de capitaine de territoriale.

Cette décision avait été prise en 1899 à la suite d'un article injurieux, publié par M. Reinach, contre le chef d'état-major et le ministre de la Guerre d'alors. M. Reinach a développé les moyens du pourvoi. Arrêt remis à huitaine.

MISE EN LIBERTÉ DE L'ABBÉ GUILLAUMIN

Paris, 15 novembre. — M. l'abbé Guillaume, de Nogent-le-Rotrou, arrêté sur la plainte de Mme Uvet, vient de bénéficier d'une ordonnance de mise en liberté provisoire de la part de M. Flory, juge d'instruction.

POURSUITES CONTRE M. POURQUERY DE BOISSERIN ANCIEN DÉPUTÉ

Avignon, 15 novembre. — M. Eugène Millon, ancien maire d'Avignon, président du Cercle républicain avignonnais vient, au nom de quatre cercles de la ville de déposer entre les mains du procureur de la République, une plainte contre M. Pourquery de Boisserin, maire d'Avignon, et ancien député français, qu'il accuse d'avoir, au cours de la dernière période électorale, émis par lui-même ou par ses délégués, les adjoints, des mandats sur la Caisse municipale, dont le produit a servi à payer des agents électoraux ou des copistes employés à faire des jeux de bandes au nom des électeurs de l'arrondissement. M. Millon fournit de nombreuses preuves à l'appui de sa plainte.

ARRÊTATIONS DE MUTILISTES

Londres, 15 novembre. — Le Morning Leader reçoit de Berlin la nouvelle suivante, que nous vous transmettons sous réserves : Des arrestations sensationnelles ont été opérées à So-

novitz, petite ville polonoise, située sur la frontière de Silésie. Les six personnes arrêtées appartenaient à une association de nihilistes et l'on a le doute qu'elles préparent un attentat contre un souverain.

Plusieurs des inculpés sont des étudiants ; parmi eux se trouve une femme, fille de commerçant ; on la croit la véritable instigatrice du complot. La police croit tenir en elle le chef d'une société secrète qui a des ramifications très étendues.

FIN DE LA CRISE ESPAGNOLE

Madrid, 15 novembre. — La crise ministérielle espagnole est terminée. — M. Sagasta a soumis hier soir au roi la liste du nouveau Cabinet dont il reste président.

CHOSSES & AUTRES

Z..., édibataire, renforcé, porte sur les femmes des jugements sévères.

Elles sont toutes sottes à pleurer, dit-il. Je n'en ai trouvé qu'une qui eût de l'esprit et un bon sens.

— Pourquoi n'avez-vous pas épousé ?

— Elle n'a pas voulu de moi !

— Au cerce ?

— Et Content ?

— Il est en province. Maintenant, il a le sac !

— Il a donc fait un héritage ?

— Mais non, il fait ses treize jours !

L'EXÉCUTION DES DÉCRETS EN BRETAGNE

Les manifestants en correctionnel

Brest, 15 novembre. — Hier est venu en correctionnel, le procès intenté à Mlle Kerrien, déjà condamnée par défaut à trois mois de prison, à M. Prantz Stoffel, fils d'un ancien colonel et à l'abbé Leroux. Mlle Kerrien est condamnée à trois mois de prison avec sursis « pour avoir jeté des eaux sales des fenêtres de l'école de Saint-Méen » ; M. Stoffel à 40 jours avec sursis pour « outrages et injures au sous-préfet et au gouverneur » ; l'abbé Leroux à 20 jours de prison et 50 francs d'amende, avec sursis, « pour avoir roué de coups les gendarmes ».

SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE de Roubaix-Tourcoing

Roubaix-Tourcoing, 15 novembre.

En draperie, les articles chevrotte continuent d'être très favorisés. Il se remet aussi beaucoup d'ordres en pointillés, surtout en genres rayés. Dans les belles qualités, le pointillé de couleur est assez suivi.

On fait, pour homme, des doublers pointillés. Ce sont des béatrix, c'est-à-dire, les tissus en chaîne coton noir, trame moirée, armés en serge. On court dit dans la chaîne de ces étoffes, des fils de coton blancs, qu'on réserve à la teinture et qui produisent sur l'endroit des effets pointillés suivant les mêmes dispositions que ceux de draperie. On fait des doublers pointillés en couleur par le même procédé, en employant des fils de coton de couleur.

On procède aux premiers essais pour l'échantillonnage de robe d'hiver 1903.

On prévoit qu'il se fera beaucoup de chevrottes, principalement en nuances mélangées et armées en nattes. Dans les genres amazons, on prépare les serges aussi, parait-il, très en faveur, ainsi que les étoffes bouclées. Il en sera de même pour les otomans.

Dans les tissus fantaisie, il semble qu'on fera surtout des genres à boutons et beaucoup d'étoffes à effets de points et de deux tons : de gros jaspés en nuances tranchées, par exemple.

Les fabricants de nouveautés préparent des velours en uni et en fantaisie.

On assure que les rayures auront, d'une façon générale, beaucoup de vogue.

DANS LES COULOIRS A LA CHAMBRE A LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 15 novembre. — La Commission du budget a examiné, sur le rapport de M. Flaudin, le budget de la Tunisie et la situation des protectorats. M. Honoré Lyautey a fait ensuite connaître à la Commission les renseignements qu'il avait recueillis au ministère de la marine sur la question de construction des trois cuirassés *Démocratie*, *Vérité* et *Justice* à propos desquels le ministre de la Marine a été interpellé jeudi dernier. Il a communiqué à la Commission les documents relatifs à cette affaire.

Dans sa séance de lundi, la Commission examinera le budget des affaires étrangères et les nouvelles propositions que le ministre des Finances a promises de lui apporter en ce qui concerne la réglementation du privilège des bouilleurs de vin.

AU SÉNAT

Le service de deux ans

La Commission sénatoriale de l'armée a tenu aujourd'hui une réunion pour entendre le général André sur les dispositions qu'il propose d'introduire dans la loi de deux ans actuellement à l'étude. On sait que le ministre demandait notamment que les élèves des grandes écoles desarmés devant l'appel soient obligés de contracter un engagement de trois ans, avec effet suspensif au bout de deux ans subordonnés à l'obtention du diplôme couronnant leurs études, et qui soit introduit dans la loi une clause permettant de conserver sous les drapeaux, après leurs deux années de service accomplies, un certain nombre d'hommes pour assurer, le cas échéant, la stabilité de l'effectif. La Commission du budget n'a pas accepté les modifications proposées par le ministre ; elle se réunira à nouveau samedi prochain ; il est probable que dans cette réunion elle statuera définitivement sur la loi.

L'AFFAIRE HUMBERT

M. Lemercier dessaisi

Paris, 15 novembre. — A la dernière heure, dit le *Matin*, on nous annonce une importante nouvelle : M. Vallé, garde des sceaux, aurait décidé de retirer l'instruction de l'affaire Humbert à M. Lemercier, qui avait été adjoint à MM. Leydet et André.

On sait que M. Lemercier avait été spécialement chargé de la retraite des fugitifs, tandis que M. Leydet s'occupait de l'affaire en général et que M. André faisait porter exclusivement ses investigations sur la rente viagère.

L'origine de cette mesure dit, ce soir, le *Temps*, doit être recherchée dans un conflit qui s'était élevé entre la Justice et la Police. Un haut fonctionnaire de la police, devant une accusation d'un journal, ayant été mis dans la nécessité de défendre ses actes, a été amené, non seulement à se justifier, mais à révéler des manquements au devoir, commis par d'autres dans le service judiciaire. Un de ces manquements aurait été relevé à la charge de M. Lemercier, et c'est pour cela que le Garde des Sceaux aurait décidé de lui enlever l'instruction. Le haut fonctionnaire de la police en question n'est autre que M. Cochefert.

Dans les couloirs, on déclare que la mesure a été prise contre M. Lemercier, parce que ce magistrat aurait fait certaines confidences par trop bruyantes, mettant en cause de hauts personnages à propos du rôle qu'ils ont pu jouer dans l'affaire Humbert.

UN ATTENTAT ANARCHISTE contre le roi des Belges, à Bruxelles

TROIS COUPS DE REVOLVER

ARRESTATION DU COUPABLE

Bruxelles, 15 novembre. — Un attentat anarchiste, dirigé contre le roi des Belges, a été commis, aujourd'hui, à Bruxelles, dans les circonstances suivantes : Après le service funèbre célébré à la mémoire des deux rois de Belgique, dans l'église collégiale des Saints Michel et Gudule et au moment où les voitures royales arrivaient en face de la Banque de Bruxelles-tourcoing rue Royale, un individu tira trois coups de revolver dans la direction de la voiture où se trouvaient les aides-de-camp et des dames d'honneur.

La gendarmerie arrêta aussitôt l'agresseur et dut le protéger contre la fureur de la foule. C'est un nommé Rubino, âgé de 43 ans, né à Binarzo, près de Naples, et domicilié, 91, rue des Bouchers, à Bruxelles. Personne n'a été atteint, ce qui a fait dire que le revolver était chargé à blanc. Cette opinion est au moins prématurée, puisque l'arme, qui a dû s'égarer dans la foule, n'a pu être retrouvée.

Dans la voiture royale se trouvaient le roi, le comte de Flandre, le prince Albert, la comtesse de Flandre et les princesses Albert et Clémentine.

Après avoir été interrogé sommairement, Rubino fut conduit en voiture, escorté par la gendarmerie et les policiers, au commissariat de police de la rue de la Régence. Une foule considérable escortait la voiture et ne cessait de crier : « A mort ! A mort ! Vive le roi ! » Lorsque la voiture arriva au commissariat de police, la gendarmerie à cheval dut charger la foule pour dégager les abords du commissariat.

Quelques instants après arrivait un juge d'instruction, qui, en présence du procureur du roi, et du commissaire en chef de police, procéda à l'interrogatoire de Rubino. Entre temps, une perquisition opérée au domicile de ce dernier a amené la découverte d'une valise pleine de volutes, d'une nombreuse correspondance et de différents objets qui ont été saisis.

Comment s'est produit l'attentat

Bruxelles, 15 novembre. — Voici des détails complémentaires sur l'attentat commis par l'italien Rubino. C'est sur la troisième voiture du cortège qu'il a dirigé son arme. La première balle a passé à quelques centimètres du visage du comte d'Oultremont, maréchal de la Cour. Les deux autres se sont perdues dans l'air. Rubino croyait que le roi Léopold se trouvait dans cette voiture ; mais, contrairement à ce qui se passe d'habitude, le Roi avait pris place dans la première.

La foule veut lyncher l'anarchiste

Au moment où l'italien s'apprêtait à tirer du nouveau, un vieillard, qui se trouvait à côté de lui, le saisit à la gorge et put le maîtriser. Rubino s'est écrié : « J'étais ici en spectateur ; mais quand j'ai vu toutes ces richesses... » On ne le laissa pas achever, la foule se précipita sur lui et il allait être écharpé, quand la police intervint, et, pour le mettre en sûreté, l'emmena dans l'immeuble occupé par la Banque de Bruxelles.

Manifestation loyaliste

Au dehors la foule cria : « Vive le Roi ! » Cette manifestation a été prolongée longtemps après que Rubino eût été conduit au commissariat de police, où M. de Mot, bourgmestre de Bruxelles, s'est rendu aussitôt.

Rubino était vêtu en ouvrier edimanché et portait une casquette. On croit avoir affaire à un anarchiste, venu expressément pour attenter à la vie du Roi.

L'émotion à Bruxelles

Cet attentat a produit à Bruxelles une émotion considérable et on commente vivement le fait que le coupable est encore un Italien ; de là à rapprocher l'attentat d'aujourd'hui de ceux de Lucchini et de Caserio, il n'y avait qu'un pas ; les esprits l'ont rapidement franchi.

Le public s'arrache les éditions spéciales des journaux qui tous blâment un attentat aussi insensé, et qui ne peut, disent-ils, que soulever une réprobation générale dans le cœur loyaliste des citoyens belges.

Une interview de M. le comte d'Oultremont

Bruxelles, 15 novembre. — Suivant une version qu'on nous communique au dernier moment et que nous n'avons pas encore pu vérifier, Rubino aurait déclaré qu'il était employé par le gouvernement italien au service des informations à Londres. Il aurait ajouté qu'il était venu de Londres à Bruxelles, il y a quinze jours, avec l'intention formelle de tuer le Roi. Dans ce but, il s'était rendu ce matin à l'église Sainte-Gudule, où avait lieu le service funèbre et où il a réussi à pénétrer. Il aurait encore dit que lorsque le Roi est arrivé à l'église, il le tenait au bout de son revolver, mais qu'il n'a pas voulu tirer, de crainte de blesser des soldats. Il a suivi la voiture royale à la sortie de l'église.

Nous ne donnons cette version que sous les plus extrêmes réserves. Ajoutons que le Roi, qui ne s'était aperçu de rien au moment où l'attentat a été commis, vient d'envoyer au commissariat le lieutenant-colonel Teugers, pour savoir les noms des personnes qui ont aidé à l'arrestation du criminel.

A la maison de Rubino

Bruxelles, 15 novembre. — Nous avons interrogé les époux Pochon, bouquiers, principaux locataires de la maison où habite Rubino. Ils nous ont déclaré que Rubino était arrivé il y a un dizaine de jours, proprement vêtu, sans autres bagages que la valise qu'il a été saisi chez lui. Il avait loué une chambre au premier étage et vivait d'une façon exemplaire, se levant de bonne heure et se couchant tôt.

Comment le Roi a appris l'attentat

Bruxelles, 15 novembre. — C'est en arrivant au Palais de Bruxelles que le Roi a appris l'attentat. Il demanda de suite si personne n'avait été atteint. Le baron Goffinet donna tous les détails de l'atten-

tionnaire de la police en question n'est autre que M. Cochefert.

Après avoir déjeuné, le Roi, accompagné du com-mandant Dumont, est parti en automobile pour la gare de Luxembourg, où il a pris le train pour Groenendaal. En arrivant à la gare, le Roi s'est aperçu d'être arrivé quelque peu en retard. « La cérémonie à l'église s'est un peu prolongée », a dit le Souverain, voilà pourquoi je ne suis pas exact à l'heure. »

M. Carton de Wiart, secrétaire du Roi, encore tout ému de l'attentat a déclaré : « Il n'est pas exact que le revolver de l'assassin ait été chargé à blanc. Dans la voiture sur laquelle Rubino a tiré, se trouvaient le général Strauch, le comte d'Assolte et le comte d'Oultremont. La vitre de la voiture ayant été, comme on sait, brisée, les soldats sont retombés sur le comte d'Oultremont. »

On a trouvé sur Rubino d'autres cartouches de revolver.

Les fiacres dans lequel il a été conduit au bureau de police a été littéralement criblé de coups de couteau par la foule.

Interrogatoire de Rubino

Au commissariat, Rubino s'est montré fort calme. Interrogé en présence de M. de Mot, bourgmestre, et du procureur du Roi, M. Villenams, il a avoué avoir voulu tirer sur le Roi et a déclaré avoir agi en vertu de ses principes anarchistes.

C'est un homme d'une petite taille, portant la moustache noire, et atteint d'une cavité très prononcée. Il est vêtu d'un costume à carreaux brun et d'un pantalon noir, chaussé de chaussures légères.

Bruxelles, 15 novembre, 6 heures et demie. — Dans son interrogatoire, Rubino a déclaré venir de Londres où il était allé chercher du travail, qu'il n'avait pas trouvé. Il avait obtenu dans une ambassade quelques livres sterling et s'était fait engager comme espion chargé de la surveillance anarchiste pour le compte du gouvernement italien. Il a été renvoyé, parce qu'on s'est aperçu qu'il a lieu de combattre les anarchistes, il faisait leur jeu ; c'est alors qu'il a acheté un revolver et un paquet de 50 cartouches. Il est venu à Bruxelles, mais n'ayant pas trouvé à s'occuper, il a résolu de faire un grand coup. Il est allé à Sainte-Gudule ce matin dans l'intention de tirer sur le Roi. Il est sorti de l'église parce qu'il craignait de blesser les soldats qui faisaient la haie et s'est rendu au Trezenberg, dans l'espoir d'attendre le passage du cortège. Mais la police a fait déblayer cet endroit, c'est alors qu'il s'est placé rue Royale, entre l'immeuble du Parc et la Montagne du Parc, d'où il a tiré.

Interrogé sur les motifs qui l'ont poussé à tirer sur le troisième voiture, au lieu de la première, Rubino s'est expliqué ainsi : « Au moment où la première voiture est arrivée à ma hauteur, le cortège a pris brusquement le trot. J'ai eu de la peine à dé-gager mon revolver et, lorsque j'ai tiré, la troisième voiture passait devant moi. Je n'ai tiré que deux coups de revolver. »

On a trouvé sur lui deux cartes postales illustrées, représentant le roi des Belges, le prince Albert et la princesse Elisabeth. Il a dit qu'il avait acheté des cartes pour mieux reconnaître les personnages. Il ne croit pas qu'un autre sera plus heureux que lui. Il déclare qu'il ne regrette pas son acte. Il aurait tiré sur n'importe quel roi, aussi bien sur le roi d'Italie que sur le roi des Belges, parce que « les rois, a-t-il dit, sont des tyrans, qui font le malheur du peuple. » Il n'aime pas les socialistes, parce que ce sont les amis de la police.

On a trouvé sur lui quelques papiers et passeports, une tartine avec une omelette au jambon et la mine somme de douze centimes.

Interrogé le 15 novembre, 6 heures et demie. — De l'interrogatoire qu'il a subi, il ressort que Rubino, qui était à Bruxelles depuis la fin d'octobre, fréquentait beaucoup les gares, espérant y rencontrer le Roi, quand il arrivait par les journaux la date du service funèbre, auquel le Souverain devait assister.

Rubino a déclaré qu'il avait dû vendre à Londres une propriété qui lui appartenait. C'est avec une partie du secours obtenu à une ambassade de Londres, qu'il a acheté un revolver au Mont-de-Piété et qu'il s'est rendu à Bruxelles. « Il en avait, a-t-il déclaré, non seulement le Roi, mais aux autorités et au clergé. Tous les potentats doivent y passer. » Il a reconnu être allé deux fois assister aux réunions socialistes de la Maison du Peuple.

L'anarchiste avait-il des complices ?

A son domicile, on a découvert des lettres écrites en italien et quelques numéros du journal anarchiste *Le Flambeau*. Il a déclaré qu'il n'avait pas de complices. Cependant, l'*Indépendance Belge* rapporte que les personnes qui se trouvaient auprès de lui au moment de l'attentat, prétendent qu'un autre individu l'accompagnait. Cet individu, qui s'est rapidement perdu dans la foule, se sera peut-être emparé du revolver qu'on n'a toujours pas retrouvé jusqu'ici.

Une interview de M. le comte d'Oultremont

Bruxelles, 15 novembre. — Le comte d'Oultremont, grand maréchal de la Cour, interviewé, a déclaré : « J'étais dans la troisième voiture avec le comte d'Assolte et l'aide-de-camp de service, quand tout à coup, la vitre de la portière de droite, près de laquelle j'étais assis, vola en éclats et je fus atteint au visage par quelques éclats de verre qui n'occasionnèrent aucune blessure. »

Le comte d'Oultremont, malgré le danger couru, était très calme. Il a confirmé que le Roi, les princes et les princesses n'avaient appris l'attentat qu'après leur rentrée au Palais, et qu'ils se tranquillisaient dès qu'ils apprirent que personne n'avait été blessé.

A la légation belge de Paris

Paris, 15 novembre, 7 heures. — A la légation belge, rue de Colisée, on nous nous sommes présentés aussitôt comme la nouvelle de l'attentat de Bruxelles, un attaché nous a fourni les renseignements suivants :

« C'est par une communication téléphonique que nous avons été avisés de l'attentat. L'auteur de cette tentative criminelle, qui, fort heureusement, n'a pas atteint son but, est un individu qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales. La foule, après avoir manifesté son indignation contre un pareil acte, a, comme vous le savez, saisi le Roi à sa rentrée au Palais par de vives acclamations. »

Ces renseignements ont été confirmés par un premier télégramme parvenu à trois heures et demie à la légation de Belgique, où déjà de nombreuses personnalité de la colonie belge s'étaient rendues en quête de nouvelles.

A l'Élysée

Paris, 15 novembre. — Dès que M. Delcassé a été

état au Roi, qui ne manifesta aucune émotion apparente.

Après avoir déjeuné, le Roi, accompagné du com-mandant Dumont, est parti en automobile pour la gare de Luxembourg, où il a pris le train pour Groenendaal. En arrivant à la gare, le Roi s'est aperçu d'être arrivé quelque peu en retard. « La cérémonie à l'église s'est un peu prolongée », a dit le Souverain, voilà pourquoi je ne suis pas exact à l'heure. »

M. Carton de Wiart, secrétaire du Roi, encore tout ému de l'attentat a déclaré : « Il n'est pas exact que le revolver de l'assassin ait été chargé à blanc. Dans la voiture sur laquelle Rubino a tiré, se trouvaient le général Strauch, le comte d'Assolte et le comte d'Oultremont. La vitre de la voiture ayant été, comme on sait, brisée, les soldats sont retombés sur le comte d'Oultremont. »

On a trouvé sur Rubino d'autres cartouches de revolver.

Les fiacres dans lequel il a été conduit au bureau de police a été littéralement criblé de coups de couteau par la foule.

Interrogatoire de Rubino

Au commissariat, Rubino s'est montré fort calme. Interrogé en présence de M. de Mot, bourgmestre, et du procureur du Roi, M. Villenams, il a avoué avoir voulu tirer sur le Roi et a déclaré avoir agi en vertu de ses principes anarchistes.

C'est un homme d'une petite taille, portant la moustache noire, et atteint d'une cavité très prononcée. Il est vêtu d'un costume à carreaux brun et d'un pantalon noir, chaussé de chaussures légères.

Bruxelles, 15 novembre, 6 heures et demie. — Dans son interrogatoire, Rubino a déclaré venir de Londres où il était allé chercher du travail, qu'il n'avait pas trouvé. Il avait obtenu dans une ambassade quelques livres sterling et s'était fait engager comme espion chargé de la surveillance anarchiste pour le compte du gouvernement italien. Il a été renvoyé, parce qu'on s'est aperçu qu'il a lieu de combattre les anarchistes, il faisait leur jeu ; c'est alors qu'il a acheté un revolver et un paquet de 50 cartouches. Il est venu à Bruxelles, mais n'ayant pas trouvé à s'occuper, il a résolu de faire un grand coup. Il est allé à Sainte-Gudule ce matin dans l'intention de tirer sur le Roi. Il est sorti de l'église parce qu'il craignait de blesser les soldats qui faisaient la haie et s'est rendu au Trezenberg, dans l'espoir d'attendre le passage du cortège. Mais la police a fait déblayer cet endroit, c'est alors qu'il s'est placé rue Royale, entre l'immeuble du Parc et la Montagne du Parc, d'où il a tiré.

Interrogé sur les motifs qui l'ont poussé à tirer sur le troisième voiture, au lieu de la première, Rubino s'est expliqué ainsi : « Au moment où la première voiture est arrivée à ma hauteur, le cortège a pris brusquement le trot. J'ai eu de la peine à dé-gager mon revolver et, lorsque j'ai tiré, la troisième voiture passait devant moi. Je n'ai tiré que deux coups de revolver. »

On a trouvé sur lui deux cartes postales illustrées, représentant le roi des Belges, le prince Albert et la princesse Elisabeth. Il a dit qu'il avait acheté des cartes pour mieux reconnaître les personnages. Il ne croit pas qu'un autre sera plus heureux que lui. Il déclare qu'il ne regrette pas son acte. Il aurait tiré sur n'importe quel roi, aussi bien sur le roi d'Italie que sur le roi des Belges, parce que « les rois, a-t-il dit, sont des tyrans, qui font le malheur du peuple. » Il n'aime pas les socialistes, parce que ce sont les amis de la police.

On a trouvé sur lui quelques papiers et passeports, une tartine avec une omelette au jambon et la mine somme de douze centimes.

Interrogé le 15 novembre, 6 heures et demie. — De l'interrogatoire qu'il a subi, il ressort que Rubino, qui était à Bruxelles depuis la fin d'octobre, fréquentait beaucoup les gares, espérant y rencontrer le Roi, quand il arrivait par les journaux la date du service funèbre, auquel le Souverain devait assister.

Rubino a déclaré qu'il avait dû vendre à Londres une propriété qui lui appartenait. C'est avec une partie du secours obtenu à une ambassade de Londres, qu'il a acheté un revolver au Mont-de-Piété et qu'il s'est rendu à Bruxelles. « Il en avait, a-t-il déclaré, non seulement le Roi, mais aux autorités et au clergé. Tous les potentats doivent y passer. » Il a reconnu être allé deux fois assister aux réunions socialistes de la Maison du Peuple.

L'anarchiste avait-il des complices ?

A son domicile, on a découvert des lettres écrites en italien et quelques numéros du journal anarchiste *Le Flambeau*. Il a déclaré qu'il n'avait pas de complices. Cependant, l'*Indépendance Belge* rapporte que les personnes qui se trouvaient auprès de lui au moment de l'attentat, prétendent qu'un autre individu l'accompagnait. Cet individu, qui s'est rapidement perdu dans la foule, se sera peut-être emparé du revolver qu'on n'a toujours pas retrouvé jusqu'ici.

Une interview de M. le comte d'Oultremont

Bruxelles, 15 novembre. — Le comte d'Oultremont, grand maréchal de la Cour, interviewé, a déclaré : « J'étais dans la troisième voiture avec le comte d'Assolte et l'aide-de-camp de service, quand tout à coup, la vitre de la portière de droite, près de laquelle j'étais assis, vola en éclats et je fus atteint au visage par quelques éclats de verre qui n'occasionnèrent aucune blessure. »

Le comte d'Oultremont, malgré le danger couru, était très calme. Il a confirmé que le Roi, les princes et les princesses n'avaient appris l'attentat qu'après leur rentrée au Palais, et qu'ils se tranquillisaient dès qu'ils apprirent que personne n'avait été blessé.

A la légation belge de Paris

Paris, 15 novembre, 7 heures. — A la légation belge, rue de Colisée, on nous nous sommes présentés aussitôt comme la nouvelle de l'attentat de Bruxelles, un attaché nous a fourni les renseignements suivants :

« C'est par une communication téléphonique que nous avons été avisés de l'attentat. L'auteur de cette tentative criminelle, qui, fort heureusement, n'a pas atteint son but, est un individu qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales. La foule, après avoir manifesté son indignation contre un pareil acte, a, comme vous le savez, saisi le Roi à sa rentrée au Palais par de vives acclamations. »

Ces renseignements ont été confirmés par un premier télégramme parvenu à trois heures et demie à la légation de Belgique, où déjà de nombreuses personnalité de la colonie belge s'étaient rendues en quête de nouvelles.

A l'Élysée

Paris, 15 novembre. — Dès que M. Delcassé a été